



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 21 septembre 2016

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 21 septembre 2016 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	maire	Waterville (V)

Est absent :

Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
----------------	-------	------------------------------

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 24 août 2016
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Demande d'exclusion des municipalités de Barnston-Ouest, East Hereford et Saint-Herménégilde
 - 4.2.2 Projet de ligne d'interconnexion Québec – New Hampshire d'Hydro-Québec – Audiences publiques
 - 4.2.3 Gestion contractuelle – Déneigement
 - 4.2.3.1 MRC et Nettoyeur
 - 4.2.3.2 Poste de la SQ

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
- 5.4 Changez d'air - Report



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Forêt Hereford
 - 6.1.1 Suivi de la servitude de conservation avec Conservation de la nature Canada (CNC)
 - 6.1.2 Rapport annuel d'activités 2015-2016

 - 7.0 AVIS DE MOTION**

 - 8.0 RÈGLEMENTS**
 - 8.1 Règlement abrogeant et remplaçant le règlement 4-009 (2012) – Code d'éthique des employés de la MRC de Coaticook

 - 9.0 AUTRES AFFAIRES**
 - 9.1 Implantation des centres de service de la Sûreté du Québec

 - 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
 - 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 14 septembre 2016
 - 10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 24 août 2016
 - 10.3 Compte rendu du Comité Famille et aînés du 16 mai 2016
 - 10.4 Compte rendu du Comité Famille et aînés du 12 septembre 2016

 - 11.0 RECOMMANDATIONS**
 - 11.1 Comité administratif du 14 septembre 2016
 - 11.1.1 Appui partiel à la MRC des Laurentides – Demande de reconnaissance des infrastructures numériques
 - 11.1.2 Leaders communautaires – 150^e de la Confédération du Canada

 - 12.0 CORRESPONDANCE**
 - 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
 - 12.2 FQM – Infrastructures d'eau potable et des eaux usées – Le nouveau programme est lancé
 - 12.3 FQM – Rentrée parlementaire – Passer de la parole aux actes

 - 13.0 RAPPORTS**
 - 13.1 Préfet
 - 13.2 Délégations et porteurs de dossier
 - 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
 - 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Journée de réflexion des élus - Rappel

 - 14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

 - 15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**
-



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h40 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Monsieur Henri Pariseau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

CM2016-09-231

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2016-09-232

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2016

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 24 août 2016 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 24 août 2016, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 DEMANDE D'EXCLUSION DES MUNICIPALITÉS DE BARSTON-OUEST, EAST HERFORD ET SAINT-HERMÉNÉGILDE

Information est donnée à l'effet que la CPTAQ a révisé ses positions, ainsi pour les municipalités de Barnston-Ouest et de Saint-Herménégilde, les décisions prendront effet le jour de la présentation d'une réquisition d'inscription de l'avis de décision au bureau de la publicité des droits, le tout conformément à l'article 69 de la *Loi sur la protection du territoire et des*



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1). Toutefois, pour la municipalité d'East Hereford, la description technique reçue en mai 2016 ne peut permettre à la CPTAQ de procéder à la réquisition d'inscription puisque la rénovation cadastrale est intervenue depuis ce temps et qu'il est impossible d'inscrire sur des lots inactifs. La CPTAQ demande donc à la municipalité de lui fournir une description technique corrigée avec les nouveaux lots pour qu'elle puisse procéder à la réquisition d'inscription pour ladite municipalité.

4.2.2 PROJET DE LIGNE D'INTERCONNEXION QUÉBEC - NEW HAMPSHIRE D'HYDRO-QUÉBEC - AUDIENCES PUBLIQUES

Information est donnée à l'effet que l'audience publique sur le *Projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire* par Hydro-Québec présidée par des commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura lieu à compter du 28 septembre 2016 à 19h00 à la Salle centrale du Grand Times Hôtel, situé au 1, rue Belvédère Sud, à Sherbrooke. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

4.2.3 GESTION CONTRACTUELLE - DÉNEIGEMENT

CM2016-09-233

4.2.3.1 MRC ET NETTOYEUR

ATTENDU que la MRC de Coaticook a requis des soumissions pour le déneigement du stationnement du centre administratif de la MRC et du Nettoyeur ;

ATTENDU que l'évaluation sommaire pour un contrat de 3 ans pour ce type de service était de moins de 15 000 \$;

ATTENDU qu'aux termes des règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* un tel contrat aurait pu être octroyé de gré à gré ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2016-08-226, un processus d'appel d'offres sur invitation fut amorcé et l'offre fut transmise à 4 fournisseurs reconnus dans la région ;

ATTENDU qu'aux termes du processus 2 offres furent reçues et analysées ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le procès-verbal d'ouverture des offres préparé par la greffière et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adjuger le contrat pour le déneigement du stationnement du centre administratif de la MRC et du Nettoyeur pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 au fournisseur ayant déposé le meilleur prix et ayant déposé une offre conforme, soit Entreprises Yannick Jean (2012) Inc. ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 2 440,96 \$ pour la saison 2016-2017, de 2 440,96 \$ pour la saison 2017-2018 et de 2 440,96 \$ pour la saison 2018-2019 pour un montant total de 7 322,88 \$ ou de 6 975 \$ avant toutes taxes pour un contrat de 3 ans, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, Déneigement*» à cet effet ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement desdits honoraires selon les versements prévus au contrat à intervenir l'offre déposée, et ce jusqu'à la fin du contrat ;
- ▶ de confier le mandat à la greffière de consigner dans un contrat à intervenir avec «*Les Entretien Yannick Jean 2012 Inc.*» les exigences à respecter et les modalités de paiement en 4 versements par saison ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à signer ledit contrat au nom de la MRC de Coaticook.

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

CM2016-09-234

4.2.3.2 POSTE DE LA SQ

ATTENDU que la MRC de Coaticook a requis des soumissions pour le déneigement du stationnement du poste de police occupé par la Sûreté du Québec ;

ATTENDU que l'évaluation sommaire pour un contrat de 3 ans pour ce type de service était de moins de 15 000 \$;

ATTENDU qu'aux termes des règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* un tel contrat aurait pu être octroyé de gré à gré ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2016-08-225, un processus d'appel d'offres sur invitation fut amorcé et l'offre fut transmise à 4 fournisseurs reconnus dans la région ;

ATTENDU qu'aux termes du processus 2 offres furent reçues et analysées ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le procès-verbal d'ouverture des offres préparé par la greffière et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adjuger le contrat pour le déneigement du stationnement du poste de police pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 au fournisseur ayant déposé le meilleur prix et ayant déposé une offre conforme, soit Entreprises Yannick Jean (2012) Inc. ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit de 3 125 \$ pour la saison 2016-2017, de 3 150 \$ pour la saison 2017-2018 et de 3 175 \$ pour la saison 2018-2019 pour un montant total de 9 450 \$ avant toutes taxes pour un contrat de 3 ans, dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, Administration générale – autres dépenses, Entretien extérieur*» à cet effet ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement desdits honoraires selon les versements prévus au contrat à intervenir l'offre déposée, et ce jusqu'à la fin du contrat ;
- ▶ de confier le mandat à la greffière de consigner dans un contrat à intervenir avec «Les Entretien Yannick Jean 2012 Inc.» les exigences à respecter et les modalités de paiement en 4 versements par saison ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à signer ledit contrat au nom de la MRC de Coaticook.

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 252 691,81 \$ payés au 21 septembre 2016 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2016-09-235

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 35 294,61 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 35 294,61 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2016, pour le mois d'août, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.

5.4 CHANGEZ D'AIR - REPORT

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) avait annoncé une version 2.0 du programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «Changez d'air!». Suite aux négociations avec le gouvernement, le programme sera relancé en début 2017 pour 3 ans, au lieu d'un an. Les crédits prévus au budget 2016 de la MRC pourront être reportés en 2017 lors de la préparation des budgets.

6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT

6.1 FORÊT HEREFORD

6.1.1 SUIVI DE LA SERVITUDE DE CONSERVATION AVEC CONSERVATION DE LA NATURE CANADA (CNC)

La MRC fut désignée comme organisme de surveillance dans le cadre du Fonds de dotation en faveur de Conservation Nature du Canada (CNC) lors de la donation à Forêt Hereford de la propriété forestière de Tillotson. À cet effet, elle doit vérifier que Forêt Hereford respecte les termes de la servitude de conservation forestière. Les documents d'échange entre Conservation Nature du Canada (CNC) et Forêt Hereford sont déposés à cet effet.

6.1.2 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2015-2016

La MRC fut investie des droits du donateur lors de la donation à Forêt Hereford de la propriété forestière de Tillotson. À cet effet, le rapport annuel d'activités de Forêt Hereford doit être présenté au conseil de la MRC. Monsieur Dany Senay, coordonnateur ainsi que Madame Sara Favreau-Perreault présentent brièvement le rapport annuel d'activités 2015-2016 qui est déposé au conseil.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler

8.0 RÈGLEMENTS

CM2016-09-236

8.1 RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 4-009 (2012) – CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU que la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* est en vigueur depuis le 10 juin 2016 ;

ATTENDU que cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que la MRC modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016 afin d'y prévoir une disposition sur les activités de financement ;

ATTENDU que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec ;

ATTENDU que cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les employés municipaux dans l'exercice de leurs fonctions ;

ATTENDU que lors de sa séance régulière du conseil de la MRC du 24 août 2016, le préfet a déposé un avis de motion visant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les employés de la MRC ont été consultés à cet effet le 25 août 2016 ;

ATTENDU qu'un avis public contenant un résumé du code ainsi que la date d'adoption de celui-ci fut publié dans l'édition du 31 août 2016 du *Journal Le Progrès* ;

ATTENDU que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement et une copie dudit règlement fut remise aux membres du conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook avec leur avis de convocation de la session ordinaire du 24 août dernier ;

ATTENDU que tous les membres du conseil de la MRC présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) ;

ATTENDU que ce règlement abroge et remplace le règlement n° 4-009 (2012) - *Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook* que la MRC de Coaticook avait adopté le 15 août 2012 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement 4-016 (2016) - «Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 4-016 (2016), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1. IMPLANTATION DES CENTRES DE SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La directrice générale adjointe informe les élus que la Sûreté du Québec ira de l'avant avec son projet de centres de services. Ceux-ci se partageront une équipe de gestion et de soutien administratif. Toutefois contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'en y aura que 30 au Québec. Ainsi, la MRC de Coaticook fera partie du centre de services regroupant les MRC du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François, du Granit, des Sources et de Coaticook pour un total de 71 municipalités et 108 000 habitants. La mise en place devrait être finalisée pour le 23 novembre prochain.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 14 SEPTEMBRE 2016

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 14 septembre 2016.

10.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 24 AOÛT 2016

La secrétaire dépose le compte rendu de la rencontre du Comité de Sécurité publique du 24 août 2016. Le président Monsieur Bernard Marion en avait fait un bref résumé lors du dernier conseil.

10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLE ET AÎNÉS DU 16 MAI 2016

La secrétaire dépose le compte rendu de la rencontre du Comité Famille et Aînés du 16 mai 2016.

10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLE ET AÎNÉS DU 12 SEPTEMBRE 2016

La secrétaire dépose le compte rendu de la rencontre du Comité Famille et Aînés du 12 septembre 2016.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 14 SEPTEMBRE 2016

CM2016-09-237

11.1.1 APPUI PARTIEL À LA MRC DES LAURENTIDES – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

ATTENDU que la MRC des Laurentides sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de faire reconnaître les infrastructures numériques au même titre que d'autres infrastructures déjà existantes au Québec, telles que les routes, les ponts, le traitement et la distribution de l'eau potable et à ce qu'elles puissent bénéficier à ce titre davantage de subventions au développement ;

ATTENDU que 5 ans après le dévoilement du rapport du Groupe de travail provincial sur les collectivités rurales branchées et ses recommandations pour démocratiser l'accès à la téléphonie cellulaire et l'Internet partout sur le territoire, plusieurs représentants politiques de la ruralité dénoncent toujours et encore un sous-développement numérique chronique et persistant loin des grands centres urbains ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'une zone rurale sans cellulaire efficace sans accès à un Internet de qualité ne peut plus attirer de familles, d'entreprises, ni même de villégiateurs ;

ATTENDU que pour les résidents des régions rurales et éloignées, l'accès à Internet efficace et plus fiable représente d'énormes avantages, particulièrement en entraînant la création d'emplois et des occasions d'affaires, de meilleurs accès aux services d'éducation et de santé à distance et d'autres services en ligne, étant ainsi les fondements d'une économie innovatrice ;

ATTENDU qu'en lien avec cette problématique, certaines MRC se sont rendues à Ottawa aux audiences publiques du CRTC pour dénoncer cette situation ;

ATTENDU que jadis, l'économie principale passait par nos routes et celles-ci jouissent de subventions gouvernementales ;

ATTENDU qu'à présent la voie numérique est la voie de l'avenir ;

ATTENDU qu'à cette époque où nos élus redoublent d'imagination pour occuper nos territoires il faut être conscient qu'un terrain sans connexion Internet ou cellulaire restera vacant ;

ATTENDU que le télétravail, l'achat et la formation en ligne sont accessibles pour tous les résidents des centres urbains, nous assistons impuissant à l'exode de nos jeunes et moins jeunes en région vers ces noyaux urbains ;

ATTENDU que l'absence ou la faible couverture Internet haute vitesse et cellulaire dans les milieux ruraux menace le développement économique de communautés entières ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2016 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU d'appuyer partiellement la MRC des Laurentides dans ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de faire reconnaître les infrastructures numériques au même titre que d'autres infrastructures déjà existantes au Québec, et qu'à ce titre, elles puissent bénéficier de subventions au développement, **mais** sans diminuer les programmes existants pour les infrastructures des municipalités locales ou au détriment de celles-ci.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

CM2016-09-238

**11.1.2 LEADERS COMMUNAUTAIRES - 150^E DE LA
CONFÉDÉRATION DU CANADA**

ATTENDU que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans le coup d'envoi à son Réseau des leaders communautaires pour le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada ;

ATTENDU que la FCM estime qu'il s'agit d'une occasion unique pour les dirigeants locaux de participer aux célébrations entourant les cent cinquantièmes de cet événement marquant pour notre grand pays ;

ATTENDU que la FCM invite la MRC à désigner un ou plusieurs leaders s'illustrant au sein de notre collectivité ;

ATTENDU que ces personnes deviendront nos représentants municipaux aux événements du 150^e, et elles seront une source d'information et d'inspiration pour mobiliser notre communauté tout au long du programme Canada 150, et ce, bien après 2017 ;

ATTENDU que le leader communautaire désigné peut être un élu municipal ou toute autre personne active dans la collectivité ;

ATTENDU que la MRC peut nommer plus d'un leader communautaire afin d'assurer une forte représentation dans la région ;

ATTENDU que les municipalités locales ont reçu la même invitation ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2016 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU de désigner comme leader communautaire le préfet et le préfet adjoint de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Martin Saindon	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	99,47 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

12.2 FQM – INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES – LE NOUVEAU PROGRAMME EST LANCÉ

La secrétaire informe les élus que le guide et les formulaires de demande pour le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) sont disponibles depuis le 2 septembre sur le site du MAMOT. Une enveloppe de 664 M \$ est disponible dans ce Fonds. Nathalie Dupuis de Waterville indique que les fonds seraient déjà épuisés.

12.3 FQM- RENTRÉE PARLEMENTAIRE – PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES

La secrétaire dépose le communiqué de presse de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur la rentrée parlementaire et les grands enjeux. Plusieurs de ces sujets seront abordés lors du prochain congrès de la FQM.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont le souper d'ouverture de l'Expo de la Vallée de Coaticook, la conférence de presse pour le circuit électrique qui traverse maintenant 7 des municipalités de la MRC, une rencontre de la Table des MRC de l'Estrie ainsi que la préparation de la journée de réflexion des élus, etc.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, représentante à la SADC indique qu'une rencontre se tiendra demain. Au niveau du CAB, le projet de rénovation de la façade et de la structure est débuté et les locaux sont tout de même accessibles. Les cloches à linge sont plus loin, mais demeurent fonctionnelles pendant les travaux, pour les personnes qui ne pourraient attendre. Il y aura dégustation de certains produits de la «popote roulante» demain au Pavillon des Arts et de la Culture. La Guignolée se tiendra le 8 décembre, tandis que les cuisines collectives pour les Fêtes se tiendra le 13 décembre prochain. La Maison de la famille connaît de beaux succès et la participation est en hausse. La CDC travaille sur un projet de site web commun pour les organismes communautaires afin de leur assurer une certaine visibilité. Les croques-livres connaissent également un beau succès. À titre de responsable des dossiers Famille et Aînés, l'organisation de la prochaine édition de la Fête régionale de la famille est déjà en branle. Au niveau de la Ressourcerie, un comité technique fut créé, sur lequel des élus de la MRC Memphrémagog ainsi que de la MRC de Coaticook siègeront (Réjean Mégré, Réal Crête, Françoise Bouchard et Luc Marcoux). Le 29 octobre se tiendra le souper-bénéfice dans le cadre du concours Artiste-récupérateur. Une démarche de diagnostic et de planification stratégique est présentement en cours. La Ressourcerie fut affectée de quelques départs au sein du personnel ainsi que des ventes sous les prévisions.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA indique qu'un travail est présentement effectué au niveau des friches agricoles, les consultations publiques à venir ainsi que la rencontre du 6 décembre à Sainte-Edwidge-de-Clifton.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que le comité de gestion des matières résiduelles, a émis certaines recommandations, suite au dépôt du rapport des écoconseillers. Les ICI (institutions, commerces et industries) du centre-ville de Coaticook demeurent aux prises avec diverses problématiques. La rencontre du centre de tri est le 27 septembre.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports indique que lors de la dernière rencontre, il y avait absence de quorum. À titre de responsable des dossiers de loisirs, il indique qu'Acti-Sports travaille sur un partenariat avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour maximiser l'exploitation des plateaux sportifs de la Frontalière. Il félicite Cassandre et Maryse pour la nouvelle programmation et la présentation très professionnelle de celle-ci. La prochaine rencontre du CA se tiendra le 11 octobre.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques indique que la région a participé à un shooting photo pour Tourisme Cantons-de-l'Est. La saison touristique a connu une hausse d'environ 20 % selon les chiffres préliminaires. Beaucoup de groupes sont venus visiter la région et déjà plusieurs groupes ont réservé pour l'an prochain. L'édition du 17 septembre de la Presse a offert une belle visibilité à la région. Les Comptonales se tiendront les 24 et 25 septembre et le Festin des Grâces le 2 octobre.

Bertrand Lamoureux, responsable du golf rappelle que le tournoi au profit de la Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook se déroulera le 23 septembre prochain au Club de golf de Coaticook.

Johnny Pizar, responsable des dossiers cours d'eau indique que la prochaine rencontre du COGESAF se tiendra la semaine prochaine.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : divers suivis avec le consultant Internet (phase II de TACTIC), suivi du plan de marketing (plan de communication), le lancement du circuit électrique, l'ouverture du poste de directeur des finances, le processus de vente pour taxes, la préparation de la journée de réflexion des élus, divers suivis du Schéma de couverture de risques en incendie, une recherche des causes et circonstances (RCCI) d'un 4 logements à Coaticook, mise à jour des secteurs d'intervention pour CAUCA, une validation des risques agricoles pour le MSP, 2 inspections risques faibles et moyens, 9 inspections risques élevés et très élevés, la préparation des exercices d'évacuation, la révision réglementaire à Saint-Venant-de-Paquette, un soutien particulier aux municipalités sans inspecteur en bâtiment, analyse et échange avec les ministères sur les modifications demandés au projet de SADD, le portrait du centre-ville de Coaticook sur la gestion des matières résiduelles (problématique de styromousse et de néon), exercice de compilation des résultats d'échantillonnage de la rivière Coaticook et analyse des résultats, accompagnement des travaux de validation terrain des milieux humides (Canard illimité), validation terrain pour le projet de corridor de liberté, identification de cours d'eau, supervision de travaux d'entretien et travaux de stabilisation, suivi d'avis d'infraction à Saint-Herménégilde, 4 permis d'abattage (Compton et Saint-Herménégilde), soutien à Forêt Hereford, travail sur un nouveau dépliant sur la réglementation d'abattage d'arbres, correction du portrait, préparation de la documentation pour la consultation sur les enjeux, organisation des consultations dans le cadre du PDZA, supervision de divers travaux en génie municipal, vidéos corporatives en développement économique, organisation d'une conférence avec Pierre Lavoie (mobilisation des employés), démarche de planification avec Compton et les 3 villages au niveau du développement des territoires, soutien à l'organisation des conférences du centre Élie-Carrier, mise sur pied de projet dans le cadre de l'étude QADA (aînés), démarrage de l'organisation de la fête régionale de la Famille, finalisation des politiques familiales et aînés, organisation de la tournée agro-touristique, organisation d'une formation pour l'exportation hors-Québec (5-6 entreprises visées), soutien aux activités pour 0-5 ans, supervision des travaux de Patri-Arch sur la caractérisation des noyaux villageois, installation des dernières enseignes de cimetière, soutien aux travaux de la politique culturelle de Compton, développement de l'entente développement culturel, analyse d'un nouveau logiciel d'inscription, planification et aménagement du local d'Acti-Sports, rencontre avec la CSHC



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

pour le partage de plateaux, lancement de la programmation d'automne, distribution du dépliant, dépôt d'une demande à Tillotson pour des équipement sportifs, réforme du site web d'Acti-Sports, mise sur pied d'une infolettre, mise sur pied d'un répertoire d'activité de loisirs dans la MRC, soutien et recommandations pour le parc de Martinville, accueil de groupe de touristes, planification des propositions pour l'an prochain, coordination d'un shooting photo, réflexion sur les heures d'ouverture vs. revenus et l'animation du bureau d'accueil touristique, orchestration du projet de l'Indian Stream, support divers, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 JOURNÉE DE RÉFLEXION DES ÉLUS - RAPPEL

La secrétaire rappelle aux élus que la journée annuelle de réflexion se tiendra le mardi 4 octobre à compter de 8h15.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21h48.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 21 septembre 2016

Responsable des archives